SOLUTIONS DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA POSTE

Présentation du programme BAISSE LES WATTS le 14.06.23



LA POSTE DIRECTEMENT IMPACTEE DANS SON MODELE A DEVELOPPE UNE EXPERTISE DEPUIS 15 ANS

ler émetteur de gaz à effet de serre

(95% pour le transport routier).

Chiffre clef: 2,8 milliards de colis distribués en 2021 – leader français de la distribution e-commerce – chaque jour les facteurs font 60 fois le tour de la terre.

Résultats : - 25% d'émissions de G.E.S de 2013 à 2022 et neutralité carbone depuis 2012.

Ambition clef: Livraison décarbonée dans 350 villes européennes en 2025 et zéro émission de G.E.S avant 2050.

Le secteur du bâtiment est le ler consommateur d'énergie avec 45 % de la consommation

finale française.

Chiffre clef : 10 000 bâtiments (6millions m2). Consommation énergétique de 950 GWh. Coût de l'énergie de 100 M€/an.

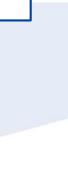
Résultats : 6 M€ d'économies en 2 ans. -14% de consommation plan ecowatt. Concours CUBE 2022 : 5 or, 3 argent, 1 bronze

Ambition clef: - 20% de consommation énergétique kwh/m2 et - 35% d'émissions de G.E.S. en 2030.

DES SOLUTIONS OPERATIONNELLES









ET UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT TPE-PROS

movivolt

LA LLD DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LES PROFESSIONNELS





Pourquoi le programme « Baisse les Watts »?



Le programme Baisse les Watts est porté par La Poste, en partenariat avec sa filiale Economie d'Energie, mais aussi : Energies Demain, CCI France, CMA France. Financé par le dispositif des CEE, il vise à accompagner les TPE/PME dans un parcours de sensibilisation à la consommation d'énergie de leurs activités, pour développer leur prise de conscience, leur maîtrise et leur autonomie en matière de consommations d'énergie.

Une vraie appétence des TPE/PME...

76%⁽³⁾ des entreprises interrogées estiment important d'entamer des démarches d'économies d'énergie au sein de leur entreprise.

- ... avec une volonté de passer à l'action...
 63 %⁽⁴⁾ d'entre-elles envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie dans les 5 prochaines années.
- ... mais un manque de connaissance et de savoir faire.

80 %⁽⁵⁾ des TPE-PME ne connaissent pas précisément leur contrat d'abonnement énergétique et 24 %⁽³⁾ déclarent même ne pas savoir comment faire des économies d'énergie (manque de ressources, informations et accompagnement).

Un contexte énergétique tendu

- Hausse des prix généralisée :
 +6 % septembre 2022⁽¹⁾.
- Des factures énergétiques qui explosent: prix d'achat en gros du MWh x10 en août 2022⁽²⁾ répercuté en tout ou partie par une grande majorité des fournisseurs.
- Tensions sur le système d'approvisionnement.



Une proposition de valeur construite autour de 3 piliers...



Ce Programme propose un dispositif gratuit de formation et d'accompagnement personnalisé permettant, via des Fiches Actions, de réaliser des premiers écogestes et des lères économies d'énergie.



Carnet de Bord Energie

Une estimation d'économies d'énergie et des recommandations d'actions concrètes adaptées aux métiers



Accompagnement

Un **conseiller accompagne** par téléphone tout au long du parcours



Formation

Des parcours de formation **adaptés à la situation et modulable** selon les
disponibilités
(en présentiel ou à distance)







Et en complément sur la plateforme :

- Un espace Actualités avec nombreux contenus, articles et ressources par thématique.
- Un **espace Outils** pour comprendre, **par filière,** les enjeux énergétiques et connaître les aides financières.



Objectifs, et chiffres clés



Durée du programme 4 ans 2022 - 2025

Budget 26 Millions €

Cible
Ensemble
des TPE/PME
(hors industrie)

Un programme en 3 grandes étapes :



30 Novembre 2022

Lancement de la plateforme Baisse les Watts et du Carnet de bord Energie.



Janvier 2023

Mise en ligne de nouveaux outils au sein du Carnet de bord Energie (ex : estimation détaillée des gains de consommation énergétique pour chaque écogeste selon l'usage et l'équipement).

3

Juin 2023

Mise en place des parcours de formation, personnalisés, et modulaires (distanciels ou présentiels).

3 objectifs majeurs

245k

TPE/PME avec un carnet de bord ouvert

61k

TPE/PME formées

3,7 TWHC

d'économies d'énergie

Porteur principal



Porteurs associés









À qui s'adresse le programme?



Ensemble des TPE / PME parmi 14 filières métiers(*) représentant 3,9M de TPE / PME soit 5,1M d'établissements

Cafés & restaurants P (Traditionnels, rapides, vente à emporter, ...)

Hébergements P (Hôtels, campings, locations, ...)

Artisanat alimentaire P (Boulangers, pâtissiers, bouchers, ...)

Petits commerces alimentaires P (Alimentations générales, supérettes, épiceries, ...)

Commerces non alimentaires P (Electroménager, meubles, vêtements, ...)

Services de proximité P (Réparation, garagistes, soins, blanchisseries, ...)

Santé (Médecins, hôpitaux, hébergement médicalisés & sociaux, ...)

Enseignement (Ecoles primaires, secondaires, supérieures, recherche & développement, ...)

Sport, culture, loisirs (Installations sportives, art, musée, film, parcs, ...)

Transports (Routier, ferroviaire, fret, maritime, taxi, déménagement, ...)

Entrepôts (Entreposage & stockage, vente à distance, ...)

Commerces de gros BtoB (Commerces interentreprises alimentaires, biens, matériaux, ...)

Grands commerces alimentaires (Supermarchés, hyper marchés, ...)

Entreprises de services P (Agences bancaires, immobilier, conseil, ...)

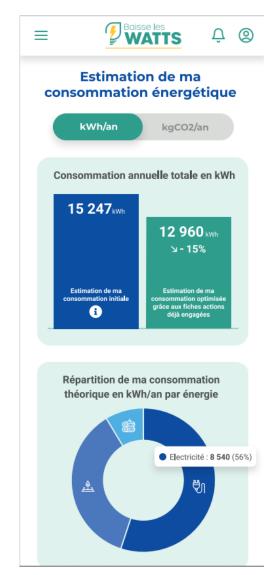


P Filières prioritaires



Un Carnet de Bord Énergie enrichi tout au long de 2023

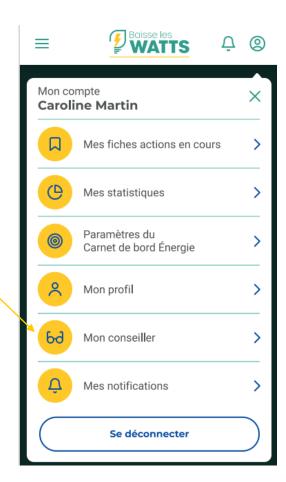




Une **estimation d'économies**d'énergie
personnalisée par
usage / équipement
(à configurer dans le
Carnet de Bord)



La possibilité d'appeler un conseiller pour être accompagné.

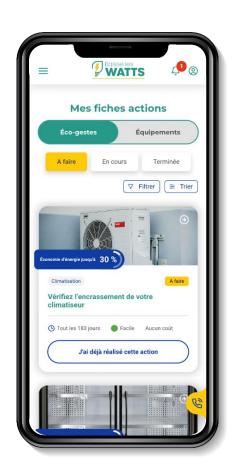






Au sein du Carnet de Bord Energie, la consultation de Fiches Actions pour réaliser des écogestes

Des Fiches
Actions
adaptées au
profil des
bénéficiaires.





Nouvelles fonctionnalités mises en ligne au 31 janvier 2023

- Identifier les consommations, factures et émission de CO2 par énergie, usage et soususage.
- Calculer l'impact d'une fiche action engagée et non engagé en kWh, en €, et en émission de CO2 évités.
- Consulter des indicateurs de gain d'économies par action.

Chaque action peut être engagée et enclencher un suivi.



Les parcours de formation





- Des parcours personnalisés par filière, et modulables, selon les besoins et disponibilités des TPE/PME (séances en présentiel* et/ou en distanciel),
- Le déplacement d'un expert* pour être accompagné sur le terrain (pour les modules en présentiels),
- Des modules de formation riches d'exemples concrets (ex : comprendre ma facture et ma consommation, sensibiliser mes équipes et mes clients...) pour comprendre les enjeux, les leviers et encourager les bénéficiaires à passer à l'action.



A l'issue du parcours de formation l'entreprise doit être :

- plus autonome dans sa compréhension de ses consommations,
- disposer des clés pour maitriser sa consommation d'énergie,
- en position d'engager des travaux ou actions d'efficacité énergétique de manière éclairée.

^{*} Formations en présentiel réalisées par un formateur de







VOS INTERLOCUTEURS

CONTACT POUR LES INSTITUTIONNELS NATIONAUX:

Anne-Lise DELORON

Directrice du marché Rénovation énergétique - Directrice adjointe de l'UA Efficacité énergétique - Branche Services-Courrier-Colis

annelise.deloron@laposte.fr



Délégué développement régional Ile de France groupe La Poste matthieu.morange@laposte.fr

LIEN POUR LES INSCRIPTIONS ENTREPRISES:

https://www.baisseleswatts.fr/





